# Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux

Fédération de Recherche 3747



04 72 71 58 26 editions@mom.fr



Normes éditoriales / 2025

# RECOMMANDATIONS POUR LES ILLUSTRATIONS

Ce document fait partie d'un ensemble de recommandations et outils destinés <u>aux auteurs</u>. La mise aux normes des publications est de la responsabilité des auteurs/directeurs scientifiques.

sommaire

- 1 Illustrations
- 2 Légendes
- 3 Table



Les évolutions majeures de cette actualisation des normes sont signalées par le symbole \*. Vous trouverez dans le document « Boîte à outils » des conseils concernant la taille des illustrations.

#### 1 - Illustrations

#### Remise du dossier des illustrations

Les illustrations sont impérativement <u>fournies en même temps</u> que le texte de l'ouvrage.

NE PAS intégrer les illustrations dans le fichier Word du manuscrit.

\* Les fichiers doivent être <u>nommés</u> selon le schéma suivant (sans espace, accent, ponctuation ou autre signe).

nom du fichier texte\_fig-99

02\_introduction\_fig-01

02 introduction\_fig-02

05\_chapitre-2\_fig-01 ou 05\_Robert\_fig-01 etc.

Indiquer si la présence de documents <u>hors normes</u> est indispensable (dépliant, etc.). Noter que cela augmente considérablement les coûts d'impression.

#### **Dimensions et résolution** « aide sur la taille idéale et la résolution des images dans le document « Boîte à outils »

Les illustrations doivent avoir une <u>définition</u> (nombre de pixels) adaptée à la dimension souhaitée à l'impression. Le plus petit côté doit avoir <u>minimum 800 pixels</u> (soit env. 6,7 cm en 300 dpi).

\*Les illustrations porteuses d'une échelle (<u>plans</u>, cartes, dessins, etc.) ainsi que les <u>planches</u> doivent impérativement être conçues et enregistrées dans leur dimension de publication imprimée (les fichiers sont importés dans le logiciel de PAO <u>à 100 %</u> de leur taille réelle, sans réduction ni agrandissement). S'il y a des contraintes particulières, préciser à MOM Éditions l'échelle de reproduction souhaitée. Il en va de même pour les photos qui nécessiteraient une dimension spécifique.

Dimensions <u>maximales</u> à l'impression : largeur 15 cm et/ou hauteur 24 cm (en comptant la hauteur de la légende). Une tolérance est donnée jusque 17 cm en largeur et 24,5 cm en hauteur (hauteur de légende incluse). La résolution requise pour toutes les illustrations est de <u>300 dpi</u>.

#### Planches et grandes illustrations

La composition des planches est réalisée par les auteurs. Limiter autant que possible les planches « à l'italienne » (pleine page en largeur).



















#### Image de couverture

L'équipe de MOM Éditions se charge de la composition de la couverture.

L'auteur fournit une illustration (ou plusieurs, pour permettre un choix).

La définition idéale est de 2 600 pixels en largeur (22 cm à l'impression) et/ou 3 600 pixels en hauteur (31 cm).

Une image de définition inférieure à 1 400 pixels (largeur ou hauteur) ne pourra pas être utilisée en couverture.

#### Plans et dessins au trait

Au lieu de couleurs, il est préférable de jouer sur les niveaux de gris et les trames (pour assurer une lisibilité en impression N&B). L'épaisseur des traits doit être supérieure ou égale à 0,25 pt.

Les niveaux de gris doivent être d'au moins 12 % (de noir). Pour une lisibilité optimale, il faut une différence de densité de 20 % entre deux niveaux de gris.

Sur les cartes et les plans, il est indispensable d'indiquer une <u>échelle graphique</u> ainsi que le point cardinal <u>Nord</u>.

Pour faciliter la lecture, on privilégie une orientation avec le Nord pointant vers le haut de page ; on évite d'orienter les plans différemment les uns des autres.

Zones de texte : utiliser une police <u>Unicode sans empattement</u> (p. ex. Myriad ou Arial).

S'assurer que le corps du texte est suffisant pour être bien <u>lisible</u> à l'échelle de publication. Ne pas vectoriser les polices.

#### Modes colorimétriques

Les illustrations en noir et blanc doivent être enregistrées en mode « niveaux de gris ».

Les illustrations en couleur sont <u>impérativement en CMJN</u> (standard colorimétrique pour l'imprimerie). Le RVB est à proscrire.

#### Formats et modalités d'enregistrement

Format des documents issus d'Illustrator : <u>EPS</u>

PAS DE : PSD, AI

Format autres documents : <u>IPEG</u> ou <u>TIFF</u>

PAS DE : PNG, GIF, PDF

# 2 - Légendes

Elles doivent être concises, mais précises et complètes.

\* Il y a <u>une légende par fichier</u> d'illustration. Une figure comportant plusieurs images doit être composée en planche (et porter les distinctions de type a, b, c qui seront reprises dans la légende).

#### \* Emplacement

Les légendes sont positionnées <u>dans le corps du texte</u>, <u>après</u> le paragraphe contenant l'<u>appel initial</u> de la figure. Les appels de figure (et donc les légendes) doivent être dans un ordre croissant.

```
Texte (fig.\ 1) texte. \P

Fig. 1 – Légende. \P

Texte (fig.\ 2) texte. \P

Fig. 2 – Légende. \P

Fig. 2 – Légende. \P

Fig. 3 – Légende. \P

Fig. 4 – Légende. \P

Fig. 5 – Légende. \P
```

## Composition

Elles sont écrites en romain (sauf pour les termes en italique).

Majuscule en début de texte, point à la fin.

Un tiret moyen sépare le numéro du texte « raccourci clavier dans le document « Boîte à outils »

Fig. 12 – Contexte topographique du sud des Marges arides (photo M.-L. Chambrade). Tabl. 5 – Répartition des *tannour* sur le chantier G (M. Berger).

#### Source de l'illustration

La mention de <u>l'origine</u> de l'illustration est <u>impérative</u>.

Le <u>nom</u> de son auteur doit être <u>mentionné</u> et être sans ambiguïté.

Le cas échéant on précise le nom du mandataire (agence, musée, etc.).

Fig. 00 – Texte (cliché P. Ageneau/musée des Confluences).

Pour un document reproduit à partir d'une publication, on indique sa référence précise.

 $Fig.\ 00-Texte\ (d'après\ Berrada\ 2001,\ fig.\ 10).$ 

<u>Harmoniser</u> les termes employés ou leur abréviation.

cliché cl. photo dessin DAO etc.

<sup>\*</sup> NE PAS encadrer les illustrations (photographies comme plans et dessins), cela est fait si nécessaire lors de la mise en page. Documents scannés : veiller à obtenir un document « droit » et procéder au « nettoyage » des impuretés (dont le détramage).

## Droits de reproduction

Il appartient à <u>l'auteur</u> de vérifier qu'il dispose des <u>droits de reproduction</u> pour les illustrations qu'il utilise : si le document n'est pas dans le domaine public, il devra <u>demander les autorisations</u> nécessaires à <u>l'auteur</u> de <u>l'œuvre</u> ou à ses ayants droit. Cela concerne toute illustration utilisée dans le livre, couverture incluse, y compris pour un ouvrage uniquement numérique.

## 3 - Table des illustrations

Si une table des illustrations est jugée nécessaire pour l'ouvrage, le préciser lors de la remise du dossier et la mentionner dans le sommaire (elle est réalisée avec le logiciel de PAO).